



Signature d'un accord transactionnel permettant d'annuler près de 33 M€ de la dette du Groupe Structure financière renforcée pour accélérer la croissance

Paris (France), le 12 mai 2025 – 8h – SIRIUS MEDIA (FR0010812230 – ALSRS), groupe spécialisé dans la production audiovisuelle, annonce, à la suite de l'accord de principe signé le 3 avril dernier¹, avoir conclu un protocole transactionnel avec ses filiales Triple A et Sirius Media Productions et certains de leurs créanciers permettant l'annulation de 32,7 M€ de la dette du Groupe.

Décomposition de la dette initiale concernée par cet accord

Pour rappel, en novembre 2022², Sirius Media a fait l'acquisition de 51% de la société Triple A, société mère de la société Sirius Media Production (ex-PM-SA), via l'acquisition de deux blocs d'actions (de 30% et 21%) pour un montant initial total d'environ 36 M€.

Avant la signature de ce protocole, sur le bloc d'actions de 30%, il restait à régler un crédit-vendeur d'un montant total de 21 M€, et sur le bloc d'actions de 21%, il restait à régler un montant total de 8 M€.

Par ailleurs, l'un des créanciers disposait d'un compte courant auprès de la société Sirius Media Production (ex PM-SA) d'un montant de 994 K€, correspondant aux intérêts de la production des films « Zak et Wowo, la légende de Lendarys », « Urban Jungle » et « Tino ».

Détails de l'accord transactionnel

Cet accord transactionnel conclu avec les créanciers de ces dettes prévoit notamment les dispositions suivantes :

1. Le versement par Sirius Media, à titre de solde de tout compte, d'un montant total ferme et définitif de 1 M€³ en huit versements ayant pour conséquence de solder la dette relative en particulier aux crédits-vendeurs d'un montant de 23,6 M€ ainsi que les indemnités demandées pour la réalisation de diverses prestations de services pour un montant de 2,07 M€. Ce versement de 1 M€ sera financé de manière non dilutive, par apport en compte courant d'actionnaires et via les cash-flow de l'entreprise.
2. L'abandon pur, simple, total et définitif à hauteur de 7 M€ du solde de 8 M€ relatif à l'acquisition du bloc d'actions de 21%, cité précédemment. Le Groupe mène actuellement des discussions qui pourraient permettre que ce solde de 1 M€ soit également abandonné.
3. L'abandon de manière définitive et irrévocable du compte courant, mentionné plus haut, d'un montant à 994 K€.

¹ Communiqué de presse du 3 avril 2025

² Communiqué de presse du 2 décembre 2022

³ 300 K€ à la signature puis 6 versements de 101 k€ par mois et un versement de 94 k€ le dernier mois

4. Ainsi, ce protocole transactionnel permet à Sirius Media de réduire significativement ses engagements financiers à hauteur de 32,7 M€.

Par ailleurs, cet accord transactionnel permet de mettre un terme définitif à tous les différends en cours (dette d'acquisition des titres de Triple A et de Sirius Media Productions et réalisation de diverses prestations de services), ainsi qu'à toute demande ou réclamation qui pourrait être formulée par les créanciers à l'encontre de Sirius Media, Triple A et Sirius Media Production et réciproquement.

Cette réduction de la dette entrainera une revalorisation des titres de Triple A à la baisse dans les comptes de Sirius Media qui impactera les comptes 2024, cependant elle sera largement compensée par la constatation d'un revenu exceptionnel de 32,7 M€ dans les comptes du 1^{er} semestre 2025. Le report de la publication des états financiers s'explique par la volonté des conseils du Groupe d'attendre la signature de cet accord, afin de pouvoir en faire mention dans les annexes comptables.

Paul Amsellem, PDG de Sirius Media, déclare : « *Après de longs mois de négociations, cet accord constitue une étape très structurante pour le redressement financier de Sirius Media. L'annulation massive de notre dette change totalement la configuration de notre Groupe. Elle nous permet de renforcer durablement notre structure financière et de nous projeter plus sereinement vers l'avenir. Nous allons pouvoir recentrer nos ressources sur le développement de nos activités et saisir de nouvelles opportunités afin d'engager Sirius Media dans une nouvelle dynamique de croissance.* »

Prochaines communications

Avant le 15 mai 2025 : Résultats annuels 2024

Webinaire le 27 mai 2025 à 18h

Point sur les résultats annuels 2024 et les perspectives du Groupe

[Inscrivez-vous en cliquant ici](#)

A propos de SIRIUS MEDIA Group

SIRIUS MEDIA est un groupe spécialisé dans la production audiovisuelle (longs métrages, films d'animation, séries TV, publicités...). En décembre 2022, le Groupe a fait l'acquisition d'un des leaders français du secteur, le groupe Triple A/PM SA, qui collabore avec les plus grands diffuseurs (Canal+ Groupe, Lagardère, le Groupe TF1, France Télévisions, Orange, Groupe M6, TV5 Monde et Netflix). Fort 600 heures de contenus, SIRIUS MEDIA ambitionne de devenir à terme un acteur majeur de l'industrie des médias et du divertissement en France et en Europe.

SIRIUS MEDIA est cotée sur Euronext Growth Paris (FR0010812230 – ALSRS) et éligible au PEA-PME.

Plus d'informations sur www.siriusmedia.fr

Contact Sirius Media

AEIUM FINANCE – Presse/Investisseurs

Solène Kennis

+33 (0)1 75 77 54 68

siriusmedia@aelium.fr

